

**COMUNIDADE ECONOMICA DOS
ESTADOS DA AFRICA OCIDENTAL**

**ECONOMIC COMMUNITY OF
WEST AFRICAN STATES**



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST**

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO
SON EXCELLENCY JEAN-CLAUDE KASSI BROU,
A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2020**

UN MONDE EGALITAIRE EST UN MONDE QUI S'ASSUME

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme de cette année, il me plaît de féliciter toutes les femmes et les filles de la région CEDEAO, du continent africain et du monde entier, pour le rôle qu'elles jouent afin de bâtir un monde meilleur, et pour leur immense contribution à la paix et la sécurité dans le monde, ainsi que le développement dans tous les domaines de l'activité humaine.

Le thème de la Journée de cette année, **“Un monde égalitaire est un monde qui s'assume”**, traduit les différents engagements pris, au fil des années, aux niveaux régional, continental et international, pour créer un monde d'égalité entre les sexes, par une action collective et une responsabilité partagée. Ce thème sous-tend également les réalisations accomplies collectivement par les femmes au fil des ans, ainsi que la lutte inlassable qu'elles mènent au quotidien pour la survie et pour leur reconnaissance en tant que partenaires égaux et citoyens de plein droit de ce monde.

La célébration de la Journée internationale de la femme 2020 coïncide avec la commémoration du 25ème anniversaire de la Déclaration et de la Plateforme d'action de Beijing, qui est à ce jour le plan directeur mondial le plus complet pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Elle coïncide également avec le 20ème anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi qu'avec le 10ème anniversaire de la création d'ONU Femmes, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

La célébration de cette importante journée intervient également à un moment où d'autres engagements ont été pris, liés à des programmes majeurs aux niveaux régional, continental et mondial, à savoir la Vision 2020 de la CEDEAO, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et les Objectifs du développement durable (ODD) des Nations Unies, également désignés par l'appellation 'Agenda 2030'.

Ces engagements sont bien la preuve qu'un large consensus s'est formé sur le fait que l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont le moyen privilégié d'assurer le développement social, économique et politique de la société.

La journée d'aujourd'hui appelle par conséquent à une réflexion, sans part pris aucun, sur les entraves à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme à tous les niveaux de la société, en particulier sur les difficultés auxquelles

continuent de se heurter les femmes et les filles. Celles-ci ont pour nom pauvreté, analphabétisme, marginalisation, discrimination, outre les différentes formes de violence, le VIH/Sida et les pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines et les rites de veuvage dégradants, pour n'en mentionner que quelques-unes. Ces facteurs contribuent à maintenir les femmes au bas de l'échelle du développement et à la périphérie de la société, avec pour effet de perpétuer et d'accroître les disparités entre hommes et femmes, ainsi que de compromettre le développement de la Communauté.

Le thème retenu cette année nous interpelle tous et nous appelle à intensifier nos efforts pour la création d'un monde dans lequel l'égalité des chances est une réalité. Un monde où il est possible de libérer le potentiel inhérent à chaque être humain pour lui permettre de contribuer au développement de sa communauté et de profiter équitablement des retombées du développement.

La Commission de la CEDEAO a, quant à elle, placé la question de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation des femmes au centre de ses priorités. A travers l'adoption d'un Acte additionnel relatif à l'égalité de droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable de la région de la CEDEAO, ainsi que la mise en place de plusieurs autres programmes et plans d'action axés sur l'égalité homme-femme et l'autonomisation de la femme, elle a amplement démontré son engagement à faire de l'Afrique de l'Ouest une société plus juste, où règne une plus grande sécurité et au sein de laquelle les hommes et les femmes ont des chances égales de participer pleinement à la prise de décisions et l'exécution des activités de développement, ainsi que de bénéficier des retombées de ces activités.

Parmi ces programmes figurent notamment celui relatif aux bourses d'excellence, le programme d'autonomisation économique des femmes, y compris la plateforme « 50 millions de Femmes ont la Parole », le programme sur la fistule obstétrique, outre la mise en place de mécanismes tels que le Réseau ouest-africain des Jeunes femmes leaders (ROAJELF) et le Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes dans l'espace CEDEAO, ainsi que la section CEDEAO du réseau 'FemWise' (femmes médiatrices).

Par ailleurs, la Commission a organisé deux sommets des Premières Dames de la CEDEAO, le dernier s'étant tenu en marge du sommet de l'Union Africaine, en juin 2019. A cette occasion, les Premières Dames se sont engagées à être les championnes du changement, en s'impliquant pleinement et avec toute l'ardeur requise dans la promotion et la mise en œuvre de la politique de l'Enfance de la

CEDEAO, assortie de stratégies efficaces visant à mettre fin au mariage des enfants, à promouvoir l'éducation des filles et éradiquer la fistule obstétricale en Afrique de l'Ouest.

Alors que nous célébrons ces avancées, nous devons garder à l'esprit que le chemin qui reste à parcourir est encore long. Il importe de poursuivre les efforts en faveur de l'autonomisation des femmes sur le plan social, politique et économique, notamment en leur facilitant l'accès à des facilités de crédit à faible taux d'intérêt et en leur assurant un renforcement de capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Je voudrais conclure en réitérant notre engagement indéfectible à continuer de veiller à la prise en compte du genre dans l'ensemble des politiques, des stratégies et programmes de la CEDEAO, ainsi que de faire de celle-ci une organisation au sein de laquelle l'égalité des chances est une réalité.

Sur cette note, je souhaite à toutes les femmes de l'espace CEDEAO, une bonne Journée internationale de la Femme.

Jean-Claude Kassi BROU

Président, de la Commission de la CEDEAO